

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 novembre 2022

### **Loi de programmation des finances publiques : la voix de France urbaine a été entendue**

Le 24 novembre 2022, lors du discours de clôture du 104<sup>ème</sup> Congrès des maires, la Première ministre Elisabeth Borne a annoncé « *Nous ne voulons pas de nouveaux contrats de Cahors. Notre intention n'est pas de maintenir un mécanisme de sanction. Chacun doit prendre sa juste part à l'effort de la Nation. Cette trajectoire sera la même pour l'État et pour les collectivités. Et je sais que nous trouverons des solutions, ensemble* ».

Le Gouvernement revient opportunément sur un texte de projet de loi suscitant un large rejet car :

- Il n'était pas conforme aux termes du dialogue noué à la fin de l'été avec les maires des grandes villes et présidents d'agglomérations et métropoles ;
- Il n'était pas cohérent avec la finalité d'un projet de loi de programmation, lequel vise à tracer une trajectoire financière globale et n'a pas pour objet de s'attacher à des engagements individuels.

La perspective d'adoption d'une loi de programmation tenant compte des inquiétudes et alertes exprimées par les élus permet de tenir les engagements de la France vis-à-vis des institutions européennes, à savoir consolider les finances publiques tout en donnant la capacité au pays à investir pour la Transition écologique.

**Les arguments de responsabilité, portés par France urbaine depuis plusieurs mois, ont été entendus.**

**France urbaine salue les annonces de la Première ministre et sera attentive à leur traduction concrète. C'est essentiel au moment où les contraintes climatiques et sociales vont plus que jamais guider l'action des élus locaux.**

Contact presse :

**Benoit CORMIER**

[b.cormier@franceurbaine.org](mailto:b.cormier@franceurbaine.org)

06 40 86 45 38



@France\_urbaine